

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

VENDREDI, 13 OCTOBRE 1882

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
13 octobre 1882.

Un crime mystérieux

(Suite)

—Le misérable, l'infâme ! exclama Jacques, voilà sa reconnaissance pour les bienfaits !... Il a causé la mort de ma chère Catherine, et aujourd'hui c'est Jeanne, c'est ma fille !... Ma pauvre enfant, ma payre enfant !... Le jour où Catherine lui a rendu la liberté, je lui ai dit : "Pourvu que nous n'ayons pas à nous en repentir !" C'était le pressentiment de ce qui devait arriver. Oh ! le monstre, le monstre !

Il laissa tomber sa tête dans ses mains et sanglota.

Les autres, les yeux mouillés de larmes, le regardaient avec une profonde compassion. Il y eut un long silence.

—Il faut absolument qu'on s'empare de cet homme, dit le juge de paix.

—Ce sera difficile, répliqua l'adjoint.

—Qui s'en chargera ? fit le garde champêtre ; on nous a pris nos gendarmes.

—D'ailleurs, dit Jacques Vaillant sortant de sa torpeur, il échappera au châtement qu'il a mérité ; on ne verra en lui que ce qu'il est, un misérable sauvage, une brute, et on le laissera irraisonnable.

—C'est à prévoir, répondit le juge de paix ; cependant monsieur le maire, on ne peut lui laisser plus longtemps la liberté. Il faut absolument que nous délivrions son confrère d'un être dangereux. Son crime de la nuit dernière nous impose le devoir de l'empêcher d'en commettre d'autres.

—Mais je ne m'oppose pas à ce qu'on le prenne ; qu'on l'enchaîne comme un loup enragé et qu'on le traîne dans un cachot ! s'écria le maire avec fureur.

Il ajouta avec plus de calme :

—Je suis tout entier à ma douleur, monsieur le juge de paix, j'ai la fièvre au cerveau. A vous de voir ce qu'il est urgent et utile de faire. Agissez, je ne m'oppose à rien, j'approuve tout.

—Helas ! continua-t-il d'un ton navrant, maintenant je ne suis plus rien ; oui, je suis un homme perdu ; il me semble que, déjà, je ne suis plus qu'un cadavre.

—Jacques, mon ami, dit le juge de paix d'une voix émue, en saisissant la main du vieillard, pourquoi n'espéreriez-vous pas ? Jeanne n'a peut-être pas mis à exécution son fatal projet. Jacques Vaillant secoua lentement la tête.

—Je la connais répliqua-t-il, Jeanne est morte !

XIV

COMMENT JEAN LOUP, AVEC QUATRE MOTS, FAIT UN LONG RECIT

Ces lugubres paroles de Jacques Vaillant furent suivies d'un nouveau et muet silence.

—Mais, reprit le juge de paix, on a perdu beaucoup de temps ; on aurait dû, déjà, se mettre à la recherche de Mlle Jeanne. Vivante ou morte, il faut qu'on la trouve !

Ces paroles semblèrent ranimer le vieux capitaine.

—Oui, dit-il, en se tournant vers son adjoint, qu'on la cher-

che, qu'on la cherche partout dans la rivière !

Ce dernier mot le fit tressaillir.

—Oh ! la destinée, la destinée ! murmura-t-il. Le père, la fille... On ne comprit pas ce qu'il voulait dire.

Il ajouta, se parlant à lui-même.

—Jeanne est l'enfant du mal.

—Bien que la journée soit déjà avancée, dit l'adjoint, nous allons commencer les recherches dès ce soir.

—Avec tous les hommes de bonne volonté que je vais pouvoir trouver, ajouta le garde champêtre.

L'adjoint et lui se retirèrent.

Alors, entre Jacques Vaillant et le juge de paix, il fut décidé que ce dernier instruirait le parquet de l'événement qui frappait si cruellement le maire de Mareille, et qu'on lui laisserait prendre l'initiative de telle ou telle mesure qu'il jugerait nécessaire.

Après cela, ayant serré la main du malheureux vieillard avec une émotion visible, le juge de paix se sépara de lui et remonta dans le phaéton de M. de Violaine qui l'eut bientôt transporté au château de Vaucourt.

On l'attendait avec une impatience visible à concevoir.

La baronne avait une grande estime pour Jacques Vaillant, qui, à ses yeux, était la plus haute personification de la loyauté, de la droiture, de l'honnêteté sous toutes ses formes. Comme Suzanne, Henriette connaissait Jeanne, qui était même venue deux ou trois fois au château accompagnant son père.

Dès que le juge de paix parut, les regards ardents se fixèrent sur lui, l'interrogeant.

—C'est épouvantable ! dit-il.

—Et tout de suite, avec ce préambule, il raconta ce que savent déjà nos lecteurs.

—C'est impossible ! exclama la baronne.

—Je pense absolument comme madame la baronne, déclara M. de Violaine ; il y a erreur, les apparences trompent souvent ; Jean Loup n'a pas fait cela, n'a pu faire cela !

Suzanne, la main sur le front, avait l'air de réfléchir ; il lui semblait qu'elle faisait un rêve affreux.

Henriette, la tête baissée, de grosses larmes dans les yeux, était secouée par un tremblement nerveux.

Par égard pour les jeunes filles et pour ne point blesser leurs oreilles, le juge de paix avait été très sobre de paroles touchant le crime supposé, n'ayant pas à mettre les points sur les i pour M. de Violaine et la baronne. Malgré cela deux jeunes filles avaient compris.

—Monsieur le juge de paix, reprit Mme de Simaise avec un accent convaincu, celui qui a sauvé ma fille, qui allait tomber au fond du précipice de la Bosse grisse, celui qui a sauvé l'enfant qui se noyait dans le Frou, ne peut pas être un misérable, un infâme !

—Malheureusement, le doute n'est pas possible. J'ai omis de vous parler des empreintes, des larges empreintes de pieds nus que j'ai découvertes sur le sol près de la maison, au bas de l'échelle. D'ailleurs, la lettre de la malheureuse jeune fille n'est bien que trop explicite. Mais cette lettre, je l'ai sur moi. La voici : tenez, ma-

dame la baronne, monsieur de Violaine, lisez, lisez !

La baronne lut la première, puis tendit silencieusement le papier à M. de Violaine.

Elle n'osait plus protester en faveur de Jean Loup.

M. de Violaine ne sais plus que dire, fit-il.

Suzanne se dressa sur ses jambes, la tête haute, les yeux étincellants.

—Eh bien, moi, s'écria-t-elle avec feu et l'emportement de sa nature ardente et généreuse quand toute la terre accuserait Jean Loup, je ne cesserais pas de protester ; contre tous je soutiendrais qu'il est innocent !

Et vous Henriette, vous à qui il a sauvé la vie, continua-t-elle, est-ce que vous ne le défendez pas comme moi ?

Interpellée ainsi, Mlle de Simaise releva la tête. Elle avait la pâleur de la cire, des larmes, qu'elle ne put retenir, jaillirent de ses yeux.

—Non, Suzanne, répondit-elle d'une voix troublée, je ne puis le défendre. Quand M. le juge de paix, M. de Violaine et ma mère le condamnent, il ne m'est plus possible de croire qu'il n'est point coupable.

Sur ces mots, sentant ces sanglots prêts à éclater, elle sortit précipitamment du salon pour aller s'enfermer dans sa chambre et y pleurer sans témoins.

Un instant après, le juge de paix, M. de Violaine et sa fille prirent congé de la baronne.

Celle-ci s'empressa de rejoindre sa fille ; Elle les trouva en larmes. C'était une douleur qui approchait du désespoir. Mme de Simaise, qui ignorait absolument les allées et venues de Jean Loup aux alentours du château et à qui on avait également caché la scène de la charmille, mit le crayon de sa fille, tout en le trouvant un peu excessif, sur le compte de sa grande sensibilité nerveuse.

Mais Henriette savait-elle bien elle-même pourquoi elle pleurait ? De quoi ses larmes étaient-elles la manifestation ? Venait-elle de voir s'envoler, oiseau chassé du nid, sa première illusion de jeune fille ? Sa mère parvint, sinon à la consoler entièrement, du moins à sécher ses larmes.

La nuit, Henriette ne dormait pas. Bien plus qu'autrefois, elle pensa à Jean Loup ; mais ses pensées n'étaient plus les mêmes. Maintenant elle voyait celui qui l'avait sauvée dépoillé de son prestige, n'ayant plus l'aurole sur le front. Le héros était tombé de son piédestal, il gisait dans la boue.

Oh ! comme elle se rappelait tout ce qui s'était passé dans la charmille !... Il s'était jeté sur elle comme une bête fauve. C'était d'une brutalité semblable, mais hélas ! bien plus grande encore, dont Jeanne, la pauvre Jeanne Vaillant, avait été victime.

Avant, elle donnait tort à son frère qui avait eu l'audace, la méchanceté de frapper à coups de cravache son sauveur, son ami ; maintenant Raoul avait eu raison, il n'avait fait que son devoir en protégeant sa sœur, en la délivrant d'un horrible embrassement.

Ah ! comme elle regrettait, comme elle se repentait de s'être tant occupée, si vivement intéressée à ce misérable Jean Loup, à cette bête fauve, à ce monstre !

A continuer.



For Health
Lydia E. Pinkham

Composé Végétal

DE
Lydia Pinkham

Cure positive pour toutes les maladies pénibles et les faiblesses si communes chez notre meilleure population du sexe féminin.

Un remède pour la femme. Découvert par une femme. Préparé par une femme. Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il éloigne la faiblesse, la flatuosité, défruit tout désir peu stimulant et renforce l'estomac.

Ce remède de bon sens, cette pesanteur dans le dos est toujours sûrement guérie par son usage.

Pour la guérison des douleurs de reins, des deux sexes, ce composé n'a pas d'égal.

Le Purificateur du sang de Lydia E. Pinkham extirpera tous vestiges des humeurs du sang et donnera en même temps de la force au système de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour l'avoir.

Elles guérissent la constipation, chassent la bile et dégoûtent le foie. 25 cts la boîte.

Vendu par tous les droguistes. Fabrique à Stanstead, P. Q.—Pour le commerce s'adresser au droguiste de gros 26 mai 1882.—14

SOUVENEZ-VOUS DE CECI

Si vous êtes malade, les Amers de Houbbons vous établiront certainement quand tous les autres remèdes auront été inutiles.

Si vous êtes constipé ou dyspeptique, ou si vous souffrez d'aucun autre de ces nombreux maux de l'estomac ou des intestins, c'est votre faute si vous restez malade, car les Amers de Houbbons sont un remède puissant pour toutes ces douleurs.

Si quelque maladie des reins vous ravage, cessez de tenter la mort de ce moment, et guérissez-vous avec les Amers de Houbbons.

Si vous souffrez de maladie nerveuse, vous trouverez dans l'usage des Amers de Houbbons un baume précieux.

Si vous avez la peau rude, pustuleuse ou jaunâtre, la respiration mauvaise ou difficile, enfin si vous portez misérablement les Amers de Houbbons vous donneront une belle peau, sang riche, excellente respiration, santé et confort.

En peu de temps, ils guérissent toutes les maladies de l'estomac, intestins, sang, foie, nerfs, reins, maladies de Bright, \$300 seront payés pour un cas qu'ils n'auront pas guéri ou soulagé.

Ce pauvre malheureux perclus, homme, femme, saur, mère ou fille peut devenir l'image de la santé en faisant usage de quelques bouteilles des Amers de Houbbons qui coûtent une bagatelle. Les laissez-vous souffrir ?

A VENDRE

Dans la partie la plus Centrale
ET
LA PLUS PROSPERE

DE LA
VILLE DE LEVIS

Une magnifique maison de briques à trois étages avec hangars remise de carrosse, courbe, etc, occupée depuis dix-huit ans par le sousigné, qui tient un magasin général. Cette maison est située à l'angle de la côte Davidson et de la rue de la Traversée, haute-ville, Lévis. Ce poste se trouve à cinq minutes de marche des nouveaux dépôts des chemins de fer Intercolonial et Québec Central et des bateaux-passagers.

Trois lots de terrain peuvent être vendus séparément ou en bloc.

Aussi une maison de bois à un étage avec mansarde, située sur la rue Wolf et très commode pour un ouvrier.

Le tout sera vendu à des conditions raisonnables.

S'adresser à
M. CASS,
Propriétaire, Lévis.

5 oct. 1882. — 1m

Aux amateurs

DE
LIVRES UTILES ET AGREABLES

Ornithologie Populaire de Studer

Les Oiseaux de l'Amérique du Nord

Plus de SEPT CENTS différentes espèces et variétés, comprenant tous les oiseaux connus sur ce continent, sont représentées par cent dix-neuf planches, (Crayon Plâtes) artistiquement dessinées et coloriées d'après nature par THOMAS JASPER, A. M. M. D., accompagnées d'une étude descriptive et populaire sur l'histoire et les mœurs caractéristiques de tous nos oiseaux, d'après les autorités de premiers marques et les écrivains les plus éminents sur l'Ornithologie du jour.

Ce magnifique ouvrage, richement relié et doré sur tranches, peut être examiné tous les jours au bureau de J. N. Duquet, agent général de publications françaises, canadiennes, anglaises et américaines, 223, rue St-Jean, 2e étage, où les amateurs d'ouvrages artistiques peuvent souscrire soit à l'édition reliée ou à l'édition brochée, payable mensuellement. Editeurs A. J. Cleveland & Cie., Montréal.

L'Histoire des Canadiens-Français

M. Duquet est aussi le seul agent de qui le public peut se procurer le grand et magnifique ouvrage de Benjamin Sulte, *L'Histoire des Canadiens-Français*. Ce travail historique et biographique sur la race canadienne-française dans toute l'Amérique du Nord, embrasse le récit de tout ce qui la concerne depuis l'arrivée du premier colon jusqu'à nos jours, y compris mœurs, coutumes, découvertes, institutions, vie politique, etc., de 1603 à 1880. L'auteur de cet ouvrage gigantesque couronnera son œuvre par notre convention nationale, à Québec de 1880. Ce monument national illustré pour lequel les éditeurs, MM. Wilson et Cie., de Montréal, vont dépenser environ cent mille piastres, (\$100,000) formera huit volumes quarto richement reliés ou 49 livraisons publiées deux par mois. Prix 50 cents de la livraison ou \$1 chaque volume, paraissant tous les trois mois. Les deux premiers volumes peuvent être examinés en tout temps au No. 223, rue St-Jean.

M. J. N. Duquet vient aussi d'être nommé l'agent général de la *Review of the Telegraph and Telephone*, a journal of electrical, scientific and Mechanical News of New-York.

M. Duquet est aussi l'agent général pour la librairie de la Société Bibliographique de Paris et de plusieurs autres maisons de librairie du Canada et des Etats-Unis.

Est visitée des amateurs de bons ouvrages sollicitée. Ne pas oublier le No. 223, rue et faubourg St-Jean, au 2e étage, 4 oct. 1882.

Jos. Beaulieu et Cie
IMPORTATEURS DE VAISSELLE

En Gros et en Détail
RUE COMMERCIALE,

Ont le plaisir d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un magasin de gros et de détail de vaisselle de toute sorte.

Les prix de gros défont toute compétition.

MM. Beaulieu loueront la vaisselle nécessaire pour déjeuner ou dîner extraordinaire donnés dans les familles privées ou salles publiques, à bas prix.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

Le sousigné a l'honneur d'informer le public qu'il a déménagé son magasin de vaisselle dans la maison ci-devant occupée par M. George Thompson, épicer, voisin du bureau de M. Simpson, marchand de charbon.

Il aura toujours en stock un assortiment complet de verres et vaisselle en porcelaine.

JOSEPH BEAULIEU et Cie.
Lévis, 28 sept. 1882.—8j

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, à adresser au sousigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'au 16 OCTOBRE prochain

chain, inclusivement, pour l'érection d'un nouveau palais législatif à Québec. Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 2 OCTOBRE prochain de 10 heures à 4 heures p. m.

Les soumissions devront être envoyées : " Soumission pour Palais législatif."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.
Québec, 14 juin 1882.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.
31 juin 1882 ; 10f

"LE QUOTIDIEN" Journal du soir PARAISSANT TOUS LES JOURS

LEVIS, 13 OCTOBRE 1882

LE MOT DE LA FIN Après tant de tapage, voici en sont rendues les deux fameuses accusations de L'Electeur au sujet de M. Charland et de M. Landry.

Je vous accuse, M. Philippe Landry, député de Montmagny, de s'être obtenu \$1000 de M. Wm. Charland, jr., pour votre élection du 20 de juin dernier; de s'être écrit une lettre dans le cours des dernières élections locales pour demander une somme de \$750 en représentation de cette somme était indispensable pour battre le candidat libéral à Montmagny.

Si cela continue, M. Landry aura bientôt un patient de plus à l'asile de Beauport. Evidemment M. Pacaud a perdu la carte, et complètement encore. Il défie M. Landry de l'accuser de libelle, et pourquoi? Pour avoir écrit que M. Landry a eu \$1000 de M. Charland pour son élection et a demandé \$750 pour l'élection de M. Fortin.

Après tant de tapage, voici en sont rendues les deux fameuses accusations de L'Electeur au sujet de M. Charland et de M. Landry. C'est M. Pacaud qui les formule et résume sous sa signature, dans L'Electeur du 11 octobre courant.

LE SERVICE CIVIL REGLEMENTS Devant être observés par le bureau d'examineurs du service civil.

(b) Orthographe..... 60 (c) Les quatre premières règles de l'arithmétique..... 60 (d) Lire l'imprimé et l'écriture..... 60

(a) Calligraphie..... 100 (b) Orthographe (sous dictée)..... 100 (c) Arithmétique, y compris les règles d'intérêt et les fractions simples et décimales..... 100

NOTE.—La règle est uniforme dans tous le Canada, et pour passer les examens tant préliminaires que d'aptitudes, chaque candidat devra obtenir 50 pour 100 de la valeur totale assignée aux questions, et au moins 30 pour cent de la valeur de chaque sujet.

SUJETS FACULTATIFS QUE LES CANDIDATS A L'EXAMEN D'APTITUDES PEUVENT CHOISIR.

(a) Composition anglaise (pour les candidats qui auront choisi la composition française dans l'examen d'aptitude)..... 100 (b) Composition française (pour les candidats qui auront choisi la composition anglaise dans l'examen d'aptitudes)..... 100

Le bureau tiendra des examens pour admission et avancement, à commencer de mardi le 7 novembre, aux endroits suivants:—

(a) Calligraphie..... 100 (b) Composition anglaise ou française..... 100 (c) Arithmétique (basée sur la nature du travail exigé par le département)..... 100

Les candidats pour admission devront avertir le secrétaire de leur intention, et voudront bien indiquer l'endroit où ils se proposent de se présenter. Sur réception de leurs lettres une formule de demande en blanc ainsi que certains certificats leur seront envoyés afin qu'ils les remplissent, et ils devront les renvoyer sans délai au secrétaire du bureau à Ottawa.

CA ET LA Nous lisons dans l'Echo des Canadiens publié à Manchester, Etats-Unis: "Un ami de passage en cette ville nous apprend que plusieurs familles canadiennes de Salem, Mass., ont quitté cette ville, la semaine dernière, pour reprendre le chemin du pays natal. Ces Canadiens espèrent pouvoir vivre à l'aïse, en Canada.

On remarque que depuis quelques mois le rapatriement s'opère avantageusement parmi nos compatriotes des Etats-Unis.

Comme nous l'avions annoncé, une motion a été présentée au club Cartier demandant l'expulsion de messieurs Descaresses et Chagnou.

La question de l'achat du chemin de fer du Nord par l'une des deux grandes compagnies rivales, le syndicat du Pacifique et le Grand-Tronc, semble être abandonnée quelque peu; mais il n'y a pas de doute que l'une ou l'autre en viendra à une conclusion avant la fin de la semaine.

Les deux grandes compagnies rivales de chemins de fer du Canada, sont toutes deux anxieuses d'obtenir le contrôle de la voie du Nord.

Dans tous les cas, quel que soit le résultat, tout fait espérer une amélioration considérable dans l'état actuel des affaires à Québec.

Les prisonniers condamnés aux dernières assises sont partis pour Kingston. —Des capitalistes américains sont en cette ville dans le but d'acheter et exploiter les mines de phosphates.

LELEGRAPHIE Ottawa, 12 oct.

Toronto 12 octobre Le grand jury a présenté son rapport ce soir. Entr'autres choses, il demande que le nombre des hôtels soit réduit, que le foin serve de punition aux batteurs de femmes et que les flâneurs qui sont dans les rues pour insulter les femmes soient punis aussi sévèrement que possible.

"La Mort aux Rats." Fait disparaître les rats, les souris, les mulots, les moches, les fourmis, les punaises, les puces, les chipmunks, les go-pheers. Prix: 15 cts.

COUR CRIMINELLE Audiance du 12 octobre AFFAIRE METIVIER La Cour entre en séance à 10 h. 20 m. Les petits jurés dont les noms suivent sont assermentés: A. Renaud, A. Roy, A. McClich, J. Voyer, C. Savard, O. Bourget, A. Crépin, C. Côté, E. Giroux, J. Gariépy, C. Thibault et E. Lessard.

M. Danbar, avocat de la Couronne, adresse la parole aux petits jurés, et l'audition des témoins à charge commence.

M. Belleau, coroner, déclare que les 21 et 22 avril dernier, il a procédé à l'enquête tenue sur le corps de Angèle Méros. Le Dr. Gingras a fait l'autopsie. Le cadavre a été identifié par son neveu Latulippe, marchand de St-Roch. Les pièces à conviction sont produites et il les reconnaît.

rent et St-Ambroise, Le 15 avril dernier, il l'a reconstruite; elle était en bonne santé. Le 20 avril, vers 7.30 du matin, il l'a vue morte dans une chambre où tout était en désordre. Il a remarqué des taches noires sur la figure. On lui exhiba un plan des lieux où le meurtre a été commis. "Ce plan, dit-il, est correct." Le magasin était bouleversé.

"J'ai en la défunte le 20 avril. Elle paraissait en bonne santé." MAXIE TURGEON, fille majeure, de St-Sauveur.—"Je connais le prisonnier depuis 4 ou 5 ans. Je demeurais avec la défunte. Il y avait 15 jours que je demeurais là. Je me rappelle le 19 avril. Après le départ des veilleurs, la défunte m'a dit qu'il fallait se coucher de bonne heure. Nous nous couchâmes vers 9 h. moins 25 m. Elle avait une jaquette de couleur, moi, j'en avais une blanche. Je me plaçai au fond du lit. Il y avait un châsis au pied du lit. La défunte s'endormit immédiatement. Vers 9 h., j'entendis du bruit dans le pan de la maison.

Elle se leva, s'approcha du châsis et dit à l'accusé: "Vas-tu, je n'ouvre pas la porte." Elle me permit de m'en aller, en disant qu'elle viendrait bien à bout de lui. Je sortis par le châsis. Je me dirigeai vers la maison de mon oncle Paquet et de là vers celle de mon cousin Paquet, mais je n'entraî pas dans ces maisons, et j'allai coucher chez M. Roussel. Ce dernier dit au prisonnier: "Allez-vous en, Mad. Angers est seule." J'ai vu le prisonnier vers 11 heures qui regardait dans le châsis de la maison. Ensuite, je n'entendis plus rien. Je veillei jusqu'à minuit. Le lendemain matin, je me rendis au magasin. Tout était en désordre. Le châsis par lequel j'étais sorti, se trouvait bouché avec la jaquette de la défunte. Dans la chambre à coucher, il y avait des ordures sur le lit et sur le plancher. La défunte était morte, raide morte. (rire). Elle était en chemise. Je suis alors partie pour avertir le monde." (On montre au témoin la jaquette de la défunte et d'autres objets qu'elle reconnaît.)

Transquestionné. "Je suis sortie par le châsis parce que j'avais peur. De chez Roussel, je reconnaissais le prisonnier. Ce soir-là, il neigeait, il pleuvait et il venait. Je ne connais pas la distance de la maison de Roussel à celle de la défunte." ELZHEM.—"Le 20 avril dernier, vers 7.15 h. du matin, je revenais de travailler. Je passais par la rue Parent. Trois jeunes filles me dirent qu'il y avait eu meurtre. Elles avaient peur. J'entraî dans la maison de Mad. Angers. Les jeunes filles me suivirent. Mad. Angers était morte et du sang sortait de sa bouche. Il y avait une nappe dans la porte de la chambre. Un nommé Paquet m'accompagnait. J'ai été avertir le coroner Belleau et la police."

LOUISE HUARD, fille majeure, domiciliée rue Parent, connaît le prisonnier depuis 10 ans. Le 19 avril, vers 10 h. du soir, j'ai entendu frapper à la porte de Mad. Angers. Je me levai et je regardai par le châsis. Je vis le prisonnier qui frappait en disant: "Ouvrez, je veux avoir du pain." Roussel lui parlait. Le prisonnier lui répondait qu'il était un homme de la rue Parent. Roussel lui conseilla de s'en aller. A ce moment-là, un homme montait la rue St-Ambroise. Le prisonnier ajouta: "N'ayez pas peur, c'est Xavier. Je veux avoir du pain pour 10 cts seulement; il m'en faut." La lampe s'est allumée 3 ou 4 minutes après qu'il eut frappé au châsis. Il est arrivé à la porte en disant: "Je suis roi et maître ici." J'ai entendu deux coups dans la porte, mais je ne les ai pas vu donner. En dernier lieu, le prisonnier donna un gros coup et la porte s'ouvrit. C'est tout ce que je sais. J'ai regardé environ une demi heure. Je suis allée dans la maison le lendemain avec la foule."

Par le juge Tessier Q.—"Répétez ce que vous avez dit au sujet de la porte." R.—"Au dernier coup, la porte s'ouvrit. Par le bruit, je pense que c'est le prisonnier qui l'a ouverte."

REMY ROUSSEL.—"Je demeure rue Parent. Je connais le prisonnier depuis 7 ou 8 ans. La distance de ma maison à celle de la défunte est d'environ 50 pieds. Je me rappelle le soir du 19 avril dernier. Je n'ai pas connu le prisonnier. Il pouvait être 10 heures. Mlle Turgeon est venue à la maison et elle avait terriblement peur. Je dis au prisonnier de s'en aller au plus vite. Je ne connaissais pas le prisonnier par la voix, mais celui que je voyais avait à peu près la même taille. Il ne m'a pas paru en bon-sous. J'entends dur un peu. La maison où est la fille Huard est plus proche de celle de la défunte que de la mienne. Le 19 au matin, j'ai rencontré la défunte qui, je crois, revenait de la messe. Mlle Turgeon était habillée légèrement."

Transquestionné "Je n'ai pas distingué les traits du prisonnier. Il ne pleuvait point dans le temps. Je ne vois pas bien."

ELZEBAR PAQUET.—"Je connaissais la défunte depuis 15 ans. Je demeure à 80 pieds de sa maison. Le 19 avril, entre 10 à 10 h. du soir, j'ai entendu crier: "Venez de C...! Je suis Xavier Métivier." J'ai reconnu le prisonnier qui disait: "On ne tue pas avec des armes comme les gens de St-Roch mais avec les poings. C'est tout ce que j'ai entendu." Sophie Aillard, veuve de Joseph Jean.—"Le 19 avril, vers 9 h., j'ai vu le prisonnier chez moi. Il disait qu'il n'était pas en besoin, mais fou. Il voulait me caresser, mais je l'ai repoussé. Prends garde, lui dis je, car je vais te faire prendre comme les Robert. Il se moquait de ce que je lui disais. Il y avait alors 8 personnes présentes. Il disait alors des bêtises. Nous avons bu ce soir là 3 requilles de whiskey à huit. Il ajoutait que sa femme était une traîtresse."

JOSEPH DUBE, constable.—"Le matin du 20 avril dernier, je me suis rendu à la demeure de la femme Angers. Je demandai si nous allions d'abord nous occuper de l'arrestation, et sur la réponse affirmative du chef, nous allâmes à la maison où était le prisonnier. Il sortit d'une chambre à coucher. Nous trouvâmes dans la poche d'un habit noir accroché à la cloison 5 paquets de tabac et un sac en coton contenant des cent, environ 103. Les paquets de tabac et les cents qui me sont montrés, je les connais, car je les ai marqués. Il y avait dans un coffre qui se trouvait dans la chambre d'autres objets qui ont été identifiés. Le prisonnier fut alors arrêté et conduit à la station No. 1; le prisonnier a eu une conversation avec le constable Beaudoin que j'ai entendu."

Audience de l'après-midi Le constable J. O. Fouraire corrobore le témoignage de Joseph Dabé. Il ajoute: "J'étais présent lorsqu'on a trouvé dans le coffre les objets qui me sont montrés." Transquestionné. "Je dis que ces objets venaient de chez la défunte."

Re-examiné. "Il m'a dit qu'il avait perdu les bagues dans son lit; qu'il ne savait pas où il les avait mises, c'est à dire les bagues qu'il a données à la défunte. Il a dit cela avant l'arrestation." M. Delisle.—"J'ai remis ces effets à M. Murray. Ce sont les mêmes effets." James Murphy.—"Le 24 avril dernier, on m'a remis ces effets qu'il identifie."

Dr Gingras.—"Je connais le prisonnier depuis quelques mois. Le 20 avril, on vint me chercher. En entrant dans la maison de la défunte, je vis une robe suspendue comme un rideau. Je constatai que la femme Angers était morte. Le lendemain, je fis l'examen externe et interne du cadavre, accompagné du Dr Dion. La chemise et le corps qu'elle portait était déchirés. La défunte avait une ecchymose sur la joue gauche. L'estomac et les intestins étaient sains. Aucune trace de violence aux parties génitales. L'ecchymose aurait pu être produite par un coup de poing ou une chute. Cause de la mort: commotion du cerveau produite par le coup."

Dr F. A. Dion.—"Je corrobore entièrement le témoignage du témoin précédent." Témoins à décharge. François Métivier, père du prisonnier, Mad. Métivier et Pierre Fortier déclarant que l'intelligence du prisonnier n'était pas développée; qu'il était épileptique et que depuis le départ de sa femme qui l'avait quitté, sa faculté intellectuelle avait diminué. Et la cour se retire.

Ce mien mari. Est trois fois plus homme qu'il n'était avant qu'il n'eût commencé de faire usage du renovateur de Wells. Wells' Hair Renewer \$1.

NOUVELLES GENERALES On lit dans Le Manitoba: Un accident est venu troubler la tranquillité de la canton de La Broquerie. La maison de M. Olivier Lambert est brûlée jusqu'au sol. Il est impossible d'expliquer la cause de l'incendie, vu que la maison était inhabitée.

—M. Augustin LaRogue le Winnipeg, Joseph Lefebvre venant de Trois-Rivières, P. Q., et Eusébe Bélangier, ci-devant de Saint-Eustache, P. Q., sont à faire des travaux sur leurs terres au même endroit.

St-Jean, N.-B. 12 octobre. Le gouvernement fédéral doit payer \$90,000 les terrains nécessaires pour l'érection des nouvelles maisons pour le chemin de fer Intercolonial. —Le major général Luard a inspecté le camp militaire aujourd'hui à Sussex. Douane.—Le montant perçu à la douane le 12 octobre est de \$2,085.84.

COURRIER DE LEVIS

Rencontre d'un ours.—Mercredi dernier, deux jeunes étudiants de Ste-Anastasia de Nelson, messieurs Louis Berger et F. E. LeGendre, partirent pour aller chasser le canard qui abonde de puis quelque temps sur la chaussée des frères King, propriétaires de la grande Scierie de Ste Anastasia. A midi nos deux nemrods mirent pied à terre pour prendre leur dîner et s'avancèrent quelques pas dans le bois, ne se doutant pas du beau coup de fusil qui les y attendait. En effet à peine furent-ils assis qu'un craquement de branches suivi d'un sordid grognement se fit entendre à une faible distance; glisser chacun une balle dans le canon de leurs fusils fut pour nos chasseurs l'affaire d'une seconde, il était temps, car aussitôt ils se trouvèrent en face d'un énorme ours dont les yeux flamboyants comme deux charbons ardents. Sans perdre leur sang froid ils ajustent l'animal et deux détonations se confondent avec les hurlements de maître Martin qui tombe foudroyé. Une des balles l'avait atteint au cœur et l'autre lui avait fracassé la mâchoire supérieure. Revenu au village on pesa l'animal qui atteignit le beau poids de 390 livres. C'est le deuxième ours que l'on tue cet automne en cet endroit.

Echappé belle.—Tout voyageur a observé, certainement, cette habitude qu'on les gamins de monter sur les convois chaque fois que ceux-ci arrivent à une station quelconque. Cette habitude a toujours été une cause d'embarras, une source d'ennuis pour les voyageurs qui sont sans cesse harcelés par ces gamins dont la plupart sont des mendicants.

Mais jusqu'à aujourd'hui on avait songé que c'était aussi une source de dangers. Le convoi de vitesse de l'Intercolonial quittait la station de Sainte-Anne de la Péraie; il était même en mouvement lorsque le conducteur, M. Arthur Armstrong, saisit le garde-fou de la plateforme d'un char pour s'embarquer.

Au même instant, deux gamins descendant du convoi. Ne les ayant pas aperçus, M. Armstrong les heurta et il fallut tomber entre deux chars.

Les accidents de tous genres sont assez fréquents sur les chemins de fer pour qu'on en éloigne autant que possible les occasions. C'est ce que nous venons de signaler peut être aisément prévenu. Que les agents chassent les gamins qui entourent les stations à l'arrivée des convois et nous ne verrons plus se renouveler d'accident comme celui qui a failli coûter la vie à M. Armstrong.

Musique.—Nous offrons nos sincères remerciements à messieurs Lavigne et Lajoie pour l'envoi d'une jolie mélodie intitulée: Puisque j'ai mis ma tête. Les paroles sont de Victor Hugo et la musique de Ernest Lavigne. Avec ces deux noms là, nous n'avons pas besoin de le conseiller aux amateurs de bonne musique pour que ceux-ci achètent la gentille mélodie. On peut se la procurer pour 30 cent.

Tué.—Un cheval a été écrasé avant-hier matin par un convoi du chemin de fer de l'intercolonial vis-à-vis Saint-Henri. Un concitoyen.—Le Manitoba annonce que le nombre des négociants canadiens à West Lyane vient d'être augmenté dans la personne de M. Alfred Lemieux, et devant de Lévis, qui ouvre un magasin de cuir et un atelier de seller. Notre concitoyen ajoute que M. Lemieux est déjà avantageusement connu à Winnipeg où il est établi depuis plusieurs mois. Nous souhaitons succès à notre actif et intelligent concitoyen.

Nous observons avec plaisir que tous nos concitoyens qui habitent aujourd'hui Manitoba se distinguent les uns dans le commerce, les autres dans l'industrie. Tous sont en train de se créer de belles positions. A vrai dire, cela ne nous surprend pas. Jouissant d'une bonne conduite et possédant une grande somme d'énergie, ils devaient prospérer.

Maritime.—Le nombre de bâtiments arrivés d'outre-mer depuis l'ouverture de la navigation, est de 557. Sur ce nombre, 493 ont repris la mer, de sorte qu'il reste dans le port 64 bâtiments. Pendant la même période, 106 bâtiments ont reçu des licences pour faire le cabotage.

On a dégréé la barque Lindo aux chantiers de M. Davie. Elle va être remorquée, maintenant sur les batardeaux où le feu consumera ce qui reste. Dix-neuf bâtiments sont arrivés quelques-uns des provinces maritimes, les autres d'outre-mer, pendant la journée d'hier. Les arrivages tirent à leur fin. Il ne reste plus que quelques bâtiments en route.

Noces dor.—M. François Légaré et son épouse, Dame Geneviève Dasylla dite Portugais, de Saint-Henri de Lévis, ont célébré mardi dernier, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Les noces d'or pour être fréquentes n'en sont pas moins des fêtes magnifiques. Marli était donc un jour de réjouissance pour toute la paroisse Saint-Henri. La cérémonie avait pris le caractère

d'une fête générale et était présidée par M. l'abbé Ferdinand Laliberté, curé de la localité.

L'église était remplie des parents, et des amis de ces deux respectables vieillards qui venaient renouveler à la Table sainte les serments qu'ils avaient faits il y a cinquante ans.

M. le curé prononça le sermon de circonstance. Il y eut aussi chant et musique. M. Ulric Légaré, neveu du marié, dirigeait le chœur et mademoiselle Guenette jouait l'orgue.

M. Légaré est âgé de 70 ans et sa vénérable épouse en a 70.

Catarre de la vessie.

Irritation piquante, inflammation et toutes maladies des reins et des organes urinaux guéris par le "Buchopalm." \$1. Chez les Droguistes.

COURRIER DE QUEBEC.

Un fou.—Hier matin, un nommé Ralph s'est présenté au poste de police numéro un, et dit qu'il venait donner des renseignements sur un meurtre. La manière de son langage ne laissa point de doute sur l'état d'esprit de cet homme. Cependant, Ralph a été écorché pour quinze jours afin de s'assurer de la valeur de sa déconation.

En même temps, la société Saint-George a pris l'affaire en main. Ralph a fait autrefois partie de la batterie "A," mais a obtenu sa décharge. Dernièrement, il travaillait à la manufacture de laine où on était satisfait de lui.

Un exemple.—Le juge Armour a imposé une amende de \$25 à chacun aux six grands jurés qui n'étaient pas présents en cour à Toronto le premier jour du terme, et a dit qu'il verrait que ces amendes soient payées. Il s'est exprimé très sévèrement à l'égard des jurés qui ne répondent pas promptement à l'appel.

Il y en a pourtant à qui il vaudrait mieux donner \$25 pour ne pas les avoir comme jurés. Des lumières, par exemple, comme celles qui ont éclairé l'affaire Julie Boisvert.

Perception d'arrérages.—Le gouverneur provincial a donné instruction à M. Phil. Huet, notaire, de retirer les arrérages dus sur les terrains des Jésuites à St-Roch, et de poursuivre à défaut de paiement.

Il y a 40 à 50 ans, croyons-nous, que ces rentes n'ont pas été retirées.

Conseil de ville.—Ce soir, séance du conseil de ville. Les principaux ordres du jour sont: l'augmentation du salaire de M. Brunelle, opérateur du télégraphe d'alarme; plusieurs rapports de comités; la seconde lecture des règlements relativement au mesurage du bois et la pesée du charbon.

Alarme.—On a sonné une alarme hier au soir, vers neuf heures, pour faire un essai de l'eau.

A l'épouvante.—Le cheval de M. McMillan a pris peur hier, à la haute ville. Dans sa course furibonde, l'animal s'est déclaré les jambes et le petit garçon qui le conduisait a reçu de sérieuses blessures.

Neige.—Il est tombé deux pouces de neige dans les montagnes à quelque vingt milles au nord de la ville.

Commencement d'incendie.—Mercredi soir, vers neuf heures, le feu s'est déclaré dans un hangar contigu aux casernes de l'artillerie qui servent maintenant à la fabrication des cartouches. Les pompiers sont arrivés aussitôt et ont éteint les flammes, qui ont causé fort peu de dommages.

Ministeriel.—Tous les ministres du gouvernement provincial sont à Québec.

La bière.—On mande d'Halifax que vu la rareté du houblon, les brasseurs ont décidé d'augmenter le prix de la bière. Ainsi la première qualité se vendra 45 cents le gallon, mesure impériale, et la deuxième 37 1/2 cents.

Chemin de fer.—On disait hier qu'une assemblée des directeurs du chemin de fer du Nord devait avoir lieu dans le cours de la journée pour considérer la question de vendre le chemin au syndicat du Pacifique.

Les directeurs de Montréal sont arrivés en ville le matin, mais il n'y a pas eu d'assemblée. A midi, tous les directeurs de la compagnie paraissent par un envoi spécial pour Montréal où la séance aura lieu.

Une suggestion.—Une compagnie de capitalistes cherche en ce moment un endroit en Canada où elle pourrait construire une vaste usine comprenant moulins, ateliers de machines et fabrique de clous. Cet établissement devrait employer environ mille hommes. Le capital de la compagnie se chiffre par un million de piastres. Comme de raison, la compagnie compte un peu sur les avantages que lui offriront les municipalités pour faire son choix. Il est évident qu'on ne doté pas une ville d'un établissement de ce genre sans que celle-ci fasse quelques sacrifices. Et celle qui se montrera la plus généreuse aura peut-être la préférence.

C'est donc une belle occasion pour Québec d'étaler tous les avantages qu'il possède.

Le conseil de ville devra entrer en pourparlers avec les capitalistes susdits et faire tant et si bien que cette grande entreprise n'échappe pas à Québec.

Nouvelles sociétés.—Wm. S. Demers, et Ci. boulangers,illery, Charles Lortie et fils, tonnelier, Québec; associés, Charles Lortie et Alfred Lortie, Beauvege, et Dussault, contracteurs, Québec; associés, George Beauvege, fils et Joseph Dussault. R. Duchesneau et Cie, forgerons et contracteurs; associés, Rémi Duchesneau et Alfred Duchesneau, Darbyson et Flynn, armateurs, Québec; associés, W. H. Darbyson et James Flynn. F. Desjardins et Cie, libraires, Québec; associés, Frédéric Desjardins et Jos. F. P. Labonté.

Bénédiction.—La paroisse Saint-Lazare, comté de Bellechasse, sera témoin dimanche prochain d'une bien belle cérémonie religieuse. Il s'agit de la bénédiction de la pierre angulaire d'une nouvelle église. On sait combien les fêtes de ce genre sont imposantes. Ce jour-là, on peut dire que toute la paroisse est réunie en un immense groupe sous la protection de son vénérable curé, de celui qui par son talent, ses grands sacrifices, et son énergie est parvenu à ériger un magnifique temple à Dieu.

Donc, la cérémonie qui aura lieu dimanche l'après-midi à Saint-Lazare, et que Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Québec présidera, sera brillante.

Notes personnelles.—Il nous fait plaisir d'apprendre que le docteur J.-C. Taché, sous-chef de département de l'Agriculture et des statistiques, est parfaitement rétabli. Le docteur se rend à présent à son bureau.

M. Picard et M. Fléchette, députés, sont en ville.

M. Sénéchal qui s'embarque pour l'Europe samedi sera de retour vers le quinze novembre.

Télégraphe.—M. Gisborne, surintendant des télégraphes du gouvernement, est arrivé de Bersimis par la route du Saut-au-cochon, Portneuf, Escoumains et Tadoussac. Dans tout ce district, il a examiné la nouvelle ligne de télégraphe de la côte nord.

Le chemin sur un parcours de cinquante milles environ traverse des montagnes et d'épaisses forêts à travers lesquelles on a ouvert une voie de douze pieds de largeur durant l'été dernier.

La marche est excessivement difficile et sur une longueur de vingt-cinq milles il n'y a pas une seule habitation.

M. Gisborne rapporte que la ligne de télégraphe telle que construite par la compagnie Great North Western est remarquable et que M. Vachon, sous-contracteur, a fourni des poteaux en cèdre de première qualité.

Le service du télégraphe est hautement apprécié par les habitants de la rive Nord. Il est à espérer que le gouvernement continuera de bonne heure l'année prochaine cette importante entreprise.

FAITS DIVERS

Notes d'un voyageur Nord-Ouest à Manitoba.—Que les temps sont changés. Je me rappelle avec quel serrement de cœur j'arrivais en 1870 dans ce pays où devaient s'élever en si peu de temps des villes florissantes, et s'organiser des paroisses des plus prospères.

Ce n'était alors qu'une vaste étendue, morte, silencieuse, s'étendant à perte de vue. Par intervalle, un troupeau de buffalos passait dans le lointain; quelques sauvages paraissaient tout à coup au grand galop de leurs chevaux pour disparaître aussitôt dans les profondeurs de la prairie. Puis tout retombait dans cette immobilité qui ne laisse pas d'avoir son caractère de grandeur, mais qui finit par écraser le voyageur.

Déjà, la ville de Winnipeg s'est élevée. Je l'ai vue avec ses rues larges et bien ordonnées pour la plupart, toutes bordées de magnifiques édifices. Partout règne une activité fiévreuse. Le bruit du marteau résonne de toutes parts; des centaines de nouvelles bâtisses sont en construction, et il ne se passe pas de jour qu'on n'en voie surgir dans tous les quartiers.

J'ai parcouru les bords de l'Assiniboine. Quelles magnifiques résidences; ce sont pour un grand nombre de vrais châteaux, dont plusieurs feraient même honneur aux vieux pays d'Europe.

Et Saint-Boniface, plus humble, mais aussi prospère en réalité que c'est bien canadien, que c'est français, comme c'est tout province de Québec. J'ai vu sa cathédrale, son évêché, et son conseil municipal que l'on doit bien chicaner aussi un peu, pour ne pas oublier les traditions de nos bonnes vieilles provinces.

J'ai visité le collège, l'hôpital, l'orphelinat, l'ancien pensionnat, et le nouveau qui se construit à l'heure qu'il est, et je suis émerveillé, ravi. Comme tout est changé!

Et vos campagnes! ah! ne les oublions pas. C'est sur elle que je compte surtout pour le développement de notre race. J'ai vu nos bons habitants, tous jadis braves devant le travail, heureux de leur sort, prospérant chaque jour davantage. Presque partout j'ai vu de

belles charnelles; souvent aussi de jolies églises. Des croix des croix partout. Ah! Voilà ce qui nous attache au sol, voilà ce qui prend si fortement et si tôt racine. Ne les négligez pas. Quand elles s'implantent une fois, nous pourrions dire: "Nous ne partirons plus d'ici."

PERDU

Depuis la résidence de M. Shipman à l'encoignure des rues Wolfe et Guenette en passant par cette dernière, jusqu'au bureau d'enregistrement rue St-Félix, un pendant d'oreille d'or en forme de boucle. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le remettra chez M. Shipman ou à ce bureau. 13 oct. 1882.

Maison à vendre.

La maison appartenant au sous-secrétaire, située à l'encoignure des rues St-Félix et Fraser, vis-à-vis la propriété du comte et Premio Real. Le terrain a 95 pieds de front sur la rue St-Félix sur soixante quinze pieds sur la rue Fraser avec puits, etc.

Jes. BEAULIEU et Cie. 13 oct. 1882.—ls

Toute vérité, à deux côtés; voyez toutes les deux avant de croire à l'un ou à l'autre. Le Kidney Wort défie l'examen le plus minutieux de ses ingrédients et de ses grands résultats. Les docteurs peuvent différer d'opinion quant aux meilleures méthodes et aux meilleurs remèdes pour la guérison de la constipation et les maladies de foie et des reins. Mais ceux qui ont fait usage du Kidney Wort, conviennent que c'est de beaucoup la meilleure médecine connue. Son action est prompte, complète et permanente.

"Malade de Bright, diabète, reins, foie et organes urinaires." Ne craignez aucune de ces maladies si vous faites usage des Amers de Houbbons, parce qu'ils purifient et guérissent les cas les plus mauvais, même lorsque la maladie aura été aggravée par quelques drogues avec lesquelles on aurait précédé votre guérison.

Le Composé Végétal de madame Lydia E. Pickham et le Purificateur du sang sont tous deux préparés aux numéros 233 et 235, avenue ouest, Lynn, Mass. Prix de chacun \$1. Soixante bouteilles pour \$5. Envoyées par la poste sous forme de pilules ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la bouteille pour chaque, madame Pickham répond volontiers à toutes lettres d'informations. Incluez un timbre de 3 cents. Demandez un "Guide to Health and Nerve Strain."

Vente par le Sheriff

DU DISTRICT DE BEAUCE No. 976

Benjamin Bertrand, rentier, de la paroisse de Saint-Victor de Tring, en le district de Beauce, Demandeur; contre Abraham Poulin, de la dite paroisse de Saint-Victor de Tring, en le dit district, cultivateur. Défendeur, à savoir: Une terre sise et située dans le second rang du township de Tring, étant la moitié sud-est du lot de terre numéro vingt et un du dit rang, de la contenance de cent acres de terre en superficie, plus ou moins—avec ses circonstances et dépendances, tels que ports et mentionnés en les Lettres Patentes.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement du comté de Beauce, en la paroisse de Saint-François de la Beauce, le vingt-quatrième jour d'octobre prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le sixième jour de novembre prochain.

T. J. TASCHEREAU, Sheriff. Bureau du Sheriff, Beauce, 11 oct. 1882.

CHEMIN DE FER

Québec - Central

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de

LUNDI, LE 16 OCTOBRE 1882

Les convois circuleront comme suit:

Table with columns: Express, MIXE, and times for various stations including Sherbrooke, Lévis, and Tring.

De chars-palais sont attachés à tous les convois de voyageurs. Les trains circuleront sur l'heure de Montréal.

Le Québec-Central est le seul chemin de fer qui continue aux célèbres mines d'or de la Chaudière. Il est en même temps le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et les principales places de la Nouvelle-Angleterre.

J. E. WOODWARD, Gérant général. Léves et Allen, agents des billets, vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec. 13 oct. 1882.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des sels de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Éruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections de la foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Prépare par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell Mass., U. S., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Aux commissaires d'écoles, secrétaires de municipalités, instituteurs et marchands.

Lisez attentivement l'annonce de la

LIBRAIRIE DU "QUOTIDIEN"

En gros et en détail.

Il y a là un assortiment complet de livres d'école. Ainsi on peut acheter à prix excessivement réduits les

GRAMMAIRES.

De l'Homond par J. B. Cloutier, d'Homond par N. Lacasse. Abrégé de la grammaire selon P. Andrieux, par Bonneau. Selon l'Académie par Bonneau et Luceau, revue par M. Michaud, et les exercices en rapport.

Grammaires et exercices par L. Leclair et Sévère.

Grammaire et exercices Robert.

Grammaire latine par L'Homond.

Grammaire par Gosselin. Analyse grammaticale par N. Lacasse.

Exercices orthographiques par N. Lacasse.

Droits grammaticaux en rapport avec la grammaire de l'Homond par J. B. Cloutier.

Murray's Grammar, Lennie's Grammar.

GEOGRAPHIES

Géographie moderne avec questionnaires.

Géographie par les Frères.

Géographie Toussaint.

Atlas.

ARITHMETIQUES

Arithmétique commerciale des Frères, française et anglaise.

Arithmétique Bouthillier.

Arithmétique Toussaint.

Recueil d'exercices d'arithmétique, Nos. 1 et 2 par F. X. Toussaint.

Tenue de livres par Lacasse.

Géométrie pratique par F. P. B.

HISTOIRES.

Histoire du Canada par F. X. Toussaint.

Histoire du Canada par Lavardière.

Histoire du Canada par F. X. Garneau.

Histoire Sainte, Histoire Ecclésiastique et Histoire d'Angleterre par l'abbé Drioux.

Histoire abrégée de l'Ancien Testament, Histoire Sainte et du Canada par les Frères.

DICTIONNAIRES.

Dictionnaire Renard.

" Larousse.

" Hocquard, revue par A. René.

Nogent's Improved Dictionary.

Nogent's Improved pocket Dictionary.

ALPHABETS

Alphabet Montpetit et Marquette.

" Juneau et Lacasse.

" J. B. Cloutier.

AUTRES LIVRES

Cours de lecture par L'abbé P. Lagacé.

Manuels d'Agriculture par H. Larue.

8ème et 4ème livres—Montpetit.

Devoirs du Chrétien Illustré par les Frères.

Devoirs du Chrétien par F. P. B.

Cours d'Orléandorf.

Cours de la langue Anglaise par L. F. E. C.

Dominion phrase book.

Mannel of phrases English & French.

Murray's first book.

First, second, third & fourth Metropolitan readers.

First Reader by the Christian Brothers.

Butler's Catechism.

493 et grand catéchisme.

Peauvier de David.

Petite Histoire Saints.

Nouvelle Méthode par F. E. Juneau.

Calcul mental par F. E. Juneau.

Manuscrits par F. P. B.

Ready Rechner's.

Swinton's language lessons.

Explication de Catechisme.

Leçons Elementaires de Logique pratique par Sylvain.

Art Epistolaire.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Un escompte libérale est donné pour les ventes au comptant.

9 oct. 1882.

Maison à louer

Dans la rue Wolfe, une maison contenant dix chambres, avec eau dans la maison. Une des plus belles vues de Lévis.

Possession immédiate.

S'adresser à

MM. L. LEBEVRE,

36, Rue Wolfe

16 sept. 882.



Kendall's Spavin Cure

Le meilleur remède inventé jusqu'à présent... pour le traitement des tumeurs et des épanchements.

Cher Monsieur, J'ai fait usage de votre remède... et j'ai obtenu la guérison de mon cheval.

West Enosburg, Vt., 15 fév. 1881. Dr. B. J. Kendall & Co., Messieurs...

LYMAN Biss et Cie, Agents-général, Montréal, P. Q.

Cultivateurs!! Les Fauchasses, Rateaux et Moissonneuses de Cozitt et Frère sont les meilleurs.

LIGNE ALLAN

Chemin de fer Intercolonial. ARRANGEMENT POUR LA 1882 Saison d'été 1882

Table with columns: Départ, Temps du C. de F., Temps de Québec. Lists train schedules for Halifax and St. Jean.

TRAVERSE DE L'ISLE D'ORLEANS

Table with columns: DE L'ISLE, DE QUEBEC. Lists steamship schedules for the Orlean Islands.

AGENCE A LEVIS

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LE FEU PHENIX DE LONDRES - ANGLETERRE

LOTTERIE

Pour venir en aide à la construction de l'église de St-David de Lauberivière

Objets de la Loterie: Un prix en or de \$500-\$500, Un prix en or de \$300-\$300, etc.

Trente Prix: 30 Lots de Terrain de 40 pieds le front sur 90 pieds de profondeur, évalués à \$100-\$5,000

Avis Important: S'adresser au magasin Barré. Connaissant la manière de Teindre, Blanchir et Friser les Plumes au parfait.

Jessee Joseph, Jr., VERT DE PARIS LE PLUS PUR Poudre de Londres

G. Bellerive AVOCAT 139, Rue Saint-Pierre VICTORIA CHAMBERS Basse-Ville, QUEBEC



RAYMOND

La meilleure machine à coudre du monde en vente aux deux tiers du prix.

Un RAYMOND vaut deux autres machines ordinaires. Nous citerons pour un moment un magasin où il se vend...

Le nouveau RAYMOND est la machine la plus aisée à faire fonctionner. Agents demandés dans tous les endroits de la province de Québec...

Gervais et Turner, 339, RUE SAINT-JOSEPH, rue à-vis la Congrégation, St-Roch, Québec.

Les suites d'un Duel

Par F. Du Boisgony. (Suite.) --Songez donc aussi que nous pourrions visiter ce mystérieux enclos...

—Croyez-vous donc qu'il me soit sympathique? Il me déplaît autant qu'il vous déplaît.

—C'est qu'elle vous ménageait une surprise et le déjeuner de demain n'a pas d'autre but que de vous la servir.

Odil, Vallières & Cie. Horlogers-Bijoutiers. No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.